

Zeitschrift: Geographica Helvetica : schweizerische Zeitschrift für Geographie = Swiss journal of geography = revue suisse de géographie = rivista svizzera di geografia

Herausgeber: Verband Geographie Schweiz ; Geographisch-Ethnographische Gesellschaft Zürich

Band: 59 (2004)

Heft: 3: Urban violence : a challenge for geographers? = Städtische Gewalt : eine Herausforderung für Geographen? = La violence urbaine : une provocation pour les géographes?

Artikel: Le "nettoyage ethnique" : approche géographique

Autor: Rosière, Stéphane

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-872827>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le «nettoyage ethnique» – approche géographique

Stéphane Rosière, Nancy

Les médias, tout comme les institutions internationales, et de plus en plus de chercheurs, ont pris l'habitude d'utiliser l'expression de «nettoyage ethnique» pour désigner certains processus liés à des conflits et caractérisés par des exactions de grande ampleur contre des populations civiles. L'expression a été notamment utilisée par Mme CARLA DEL PONTE, procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), dans son acte d'accusation lors de l'ouverture du procès de l'ex-président MILOSEVIC, le 12 février 2002, rappelant que «au-delà d'événements, connus de tous, un nouveau terme: le «nettoyage ethnique» avait alors fait son apparition et était devenu d'un usage commun». NORMAN NAIMARK (2001: 3) fait lui aussi remarquer que le terme de «nettoyage ethnique» acquiert une dimension quasi juridique. Néanmoins, si l'usage de cette expression se généralise, son contenu n'est ni explicite, ni défini de manière unanime. Au contraire, des approches très variables s'affrontent, générant toutes sortes d'utilisations abusives ou restrictives. On s'attachera donc ici à donner une définition précise et justifiée de ce terme. Cette approche conceptuelle sera en même temps l'occasion de souligner à quel point cette expression dispose d'une dimension spatiale forte – alors que, paradoxalement, les phénomènes de «nettoyage» sont presque complètement ignorés par les géographes. Depuis que cette expression s'est répandue, aucun des dictionnaires de géographie et/ou de géopolitique, au moins en langue française, ne l'a retenu comme concept et n'en a donné de définitions. Au-delà de cette première étape, on tentera de dresser une typologie de ce phénomène en illustrant chacun des types proposés par divers exemples.

1 Le «nettoyage ethnique»: quelle définition?

Comme beaucoup de notions de géographie, et peut-être plus encore de géopolitique, un concept fait souvent écho à un contexte précis (balkanisation, finlandisation, irrédentisme). Dans le cas du «nettoyage», on peut aussi mettre en exergue le contexte dans lequel ce terme est apparu. Ce préliminaire nous permettra de poser un cadre conceptuel de référence (justifiant ou non l'utilisation de cette expression).

La formule de «nettoyage ethnique» (ou «purification ethnique») est apparue lors de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie (1991) et plus précisément lors de la guerre en Bosnie (1992-1995).

Le conflit bosniaque: un cas type

Dans la foulée de l'éclatement de la Yougoslavie et de la guerre en Croatie (1991), les trois peuples constitutifs de la Bosnie-Herzégovine (alors 41% de Musulmans, 31% de Serbes et 17% de Croates) sont entrés en guerre en 1992. Ces trois groupes poursuivaient des objectifs géopolitiques bien distincts. Les représentants des Musulmans et des Croates étaient tombés d'accord, ad minima, sur l'indépendance de leur pays en octobre 1991. Cette indépendance, à laquelle les Serbes s'opposaient farouchement, fut confirmée par référendum (29 février - 1er mars 1992), puis reconnue par la CEE et les Etats-Unis. De ce fait, comme le souligne MICHEL ROUX (1992: 49):

«Les dirigeants Serbes locaux ripostèrent aussitôt en proclamant l'indépendance de la République serbe de Bosnie-Herzégovine, formée des régions autoproclamées qu'ils contrôlaient déjà. Les unités de l'armée fédérale yougoslave casernées sur ces territoires ou repliées de Croatie étant acquises à leur cause, ils mirent à profit la supériorité militaire qu'ils en tiraient pour lancer, à partir d'avril 1992, une série d'offensives destinées à relier leurs enclaves entre elles et à la Serbie et, au-delà, à acquérir le plus possible de territoires. Quelques mois après, ils contrôlaient les deux tiers environ de la Bosnie-Herzégovine.»

Le contexte géopolitique de ce conflit met donc en évidence la création d'un Etat nouveau (statogenèse), sinon la question des frontières régionales. Il y a en fait plusieurs statogenèses concurrentes et contradictoires: à la création d'une Bosnie-Herzégovine (BIH) indépendante et unitaire, s'oppose la construction d'une république serbe en BIH, pouvant éventuellement se rattacher à une «nouvelle» Yougoslavie. L'expansion militaire serbe se fait en respectant deux principes: assurer la continuité territoriale de l'ensemble serbe – soit mettre en contact les enclaves serbes initiales, et inversement fractionner le territoire tenu par les Musulmans et les Croates pour réduire ensuite les enclaves ainsi formées. Enfin, l'autre préoccupation reste d'assurer les liaisons avec la Serbie voisine. Le «nettoyage» commence ainsi à Bijeljina, nœud de communications entre le Nord-est de la Bosnie et la Serbie; quant au corridor de Brcko, assurant la liaison entre les deux blocs principaux de territoire serbe, il est un des enjeux spatiaux les plus considérables de ce conflit (VENTURA 2001).

L'originalité de cette expansion militaire résulte cependant surtout dans le fait que les unités serbes chassent les habitants musulmans et croates des territoires qu'ils occupent. C'est qu'il ne s'agit pas seulement de

contrôler un territoire, comme le ferait un conquérant classique, mais de mettre en adéquation le peuplement de ce territoire avec les objectifs de ceux qui en prennent le contrôle. Ainsi le contrôle serbe implique la population serbe; la réciproque s'impose aussi rapidement. Le «nettoyage» alors en marche se caractérise donc par une transformation radicale du peuplement des territoires ayant changé de mains. M. ROUX (1999: 49) rappelle que

«peu à peu, il s'est révélé que ces réfugiés n'avaient pas tous été chassés par les combats. Un grand nombre ayant été expulsés par les vainqueurs, parfois après avoir été regroupés et triés dans des camps de détention.»

La mise en exergue de l'existence de camps, fréquemment appelés «de concentration», est un autre élément caractéristique de ce conflit. ALICE KRIEG-PLANQUE (2003: 47) voit dans l'expression de camp de concentration «un syntagme à valeur argumentaire», qui fait écho aux camps nazis. Ainsi, souligne-t-elle: «la guerre yougoslave est lue à la lumière du nazisme» (2003: 60). Le terme de camp est alors surtout utilisé par les Bosniaques pour persuader la communauté internationale d'intervenir. Outre les camps, on doit aussi souligner les massacres qui furent commis durant ce conflit et dont l'ampleur s'est révélée petit à petit. C'est que la réduction des enclaves s'est souvent déroulée de manière effrayante. Le nom de Srebrenica, pourtant «enclave de sécurité», sensément protégée par l'ONU, reste ainsi, et de façon indélébile, attaché à cette guerre. La prise de l'enclave le 11 juillet 1995 par les forces serbes avait abouti à l'expulsion d'environ 25.000 personnes et au massacre de près de 8000 hommes en âge de combattre entre le 11 et le 15 juillet (ROHDE 1998).

On doit évidemment rappeler que le «nettoyage» est à l'œuvre en Croatie dès 1991, et qu'il s'impose rapidement pour toutes les parties prenantes à la fois comme stratégie voire comme but de guerre. Il n'est donc ni strictement lié au conflit bosniaque, ni une pratique strictement serbe. Le Tribunal pénal international juge ainsi actuellement des personnes de toutes nationalités ayant combattu dans tous les camps, aussi bien en Bosnie qu'en Croatie ou au Kosovo – même si, c'est vrai, la majorité d'entre elles sont Serbes.

Le succès d'une formule-choc

Au-delà des éléments caractéristiques de ce conflit, ALICE KRIEG-PLANQUE (2003: 13) rappelle que «rarement on vit carrière de syntagme plus fulgurante: entré dans les discours de langue française au printemps 1992, «purification ethnique» est introduit dans les dictionnaires avant un an révolu.» Le NOUVEAU PETIT ROBERT enregistre «purification ethnique» et «nettoyage ethnique» dans son édition de 1993, l'ENCYCLOPÉDIE HACHETTE dans son édition de 1994.

L'expression de «nettoyage ethnique» (ou souvent «épuration ethnique») ne sort pas du néant. Elle a été précédée, suivant les termes d'ALICE KRIEG-PLANQUE, par une «proto-formule», ou des expressions connexes plus anciennes. On retrouve en effet le concept liés à la «purification» (et donc des formules annonciatrices de l'expression actuelle) dans les discours de tous les nationalistes européens, dès le XIX^e siècle. Les idées de pureté «ethnique» ont évidemment été utilisées par les nazis. L'expression «judenrein» désignait les territoires «purifiés de tous Juifs» dans leur terminologie liée à l'espace. Mais les nazis furent loin d'être les seuls à raisonner en termes de «pureté». Ainsi, et malgré leur opposition farouche aux Allemands, les Polonais et les Tchécoslovaques ont également eu recours, après 1945, à la notion de «purification», lorsqu'ils expulsèrent de leurs nouveaux territoires les Allemands mais aussi les Ukrainiens, les Lituanais ou des Hongrois – tous considérés comme désormais indésirables. Dans les années 1980, enfin, les Serbes eux-mêmes, s'estimaient victimes d'une politique d'«épuration» menée à leurs dépens par les Albanais du Kosovo, depuis que Tito avait instauré l'autonomie de cette province (cf. p.ex. KOSTA CHRISTITCH 1989). A l'extrême fin de cet article, l'auteur rappelle que l'objectif des Albanais est bien «l'avènement d'un Kosovo ethniquement pur» (1989: 54). Néanmoins, c'est à partir du conflit bosniaque que l'usage s'est vraiment répandu et que la formule s'est cristallisée.

1.2 Distinction entre génocide et «nettoyage ethnique»

Dès lors que son usage est devenu massif, la formule de «nettoyage ethnique» a été critiquée. C'est ce que rappelle, entre autres, NORMAN NAIMARK (2001: 3): «quelques analystes l'ont critiquée parce qu'elle était imprécise et, au pire, n'était qu'un euphémisme pour désigner des génocides» (cf. la spécialiste américaine HELEN FEIN 2001). À l'instar de NORMAN NAIMARK, on défendra cependant l'intérêt de l'expression, dont on pourra même, en tant que géographe, souligner la dimension éminemment spatiale – la distinguant ainsi assez aisément de celle de génocide.

Pour formuler les choses simplement, si le génocide a pour finalité un peuple, le «nettoyage ethnique» a pour finalité un territoire.

Le «nettoyage» se distingue du génocide en ce sens que l'extermination d'un groupe ou peuple n'est pas un but en lui-même. L'extermination n'est éventuellement menée que si elle perçue par l'acteur comme le seul moyen d'aboutir à son objectif ultime qu'est la transformation du peuplement d'un territoire. Le «nettoyage» emprunte donc éventuellement une stratégie génocidaire, mais celle-ci n'est en rien obligatoire. Si le «nettoyage» s'apparente ponctuellement

au génocide par les moyens utilisés (violence, massacres), il n'est pas intrinsèquement génocidaire. Pourquoi? Massacrer des populations importantes pose des problèmes logistiques ainsi que psychologiques considérables. C'est, à l'instar du génocide juif, une véritable entreprise industrielle. Ainsi, un «nettoyage» est, le plus souvent et plus facilement, mis en œuvre par quelques massacres «exemplaires». Ces massacres ont pour but de générer la peur, la fuite panique, l'exode, donc de faciliter l'expulsion en masse puisque c'est alors la population visée qui exécute elle-même le dessein de l'acteur. Encore une fois, le but du «nettoyage» est de modifier le peuplement, il peut donc être suffisant de chasser le peuple visé pour qu'il soit réalisé. Et s'il n'y a pas de fuite en masse, la déportation *manu militari* peut y suppléer (comme dans le cas de la déportation des Allemands des Sudètes après la Seconde guerre mondiale). Le processus de «nettoyage» inclut aussi, ultérieurement, la destruction des traces du peuple expulsé, l'effacement des «lieux de mémoire» (SANGUIN 1998). La violence est donc permanente dans tout ce processus, depuis son déclenchement, lors de sa mise en œuvre et dans sa pérennisation.

Dans tous les cas, ces processus violents sont la concrétisation de représentations racistes, prônés par des formations politiques ultranationalistes ou xénophobes. Si ces groupes prennent le pouvoir, il peut s'agir de véritables doctrines d'Etat. Or, comme le souligne CATHERINE COQUIO (1999: 27): «cette tendance à nier l'altérité, propre à tout peuple (sinon à tout individu), devient catastrophique lorsque l'Etat l'actualise». Telle était sans doute l'idée de RUDOLF RUMMEL (1994), lorsqu'il a conceptualisé le «démocide»: meurtres en masse menés par un Etat ou ses agents.

1.3 Le «nettoyage» comme phase de la modification du peuplement

Ainsi, si le «nettoyage ethnique» consiste avant tout à modifier de manière violente et plus ou moins pérenne le peuplement d'un territoire, c'est aussi le cas d'autres politiques ou stratégies dont le but est l'homogénéisation des populations: colonisation, ségrégation, assimilation forcée.

On peut considérer que le «nettoyage ethnique» fait, le plus souvent, plutôt partie d'une première période – ou phase – dans un processus de modification coercitive du peuplement. Cette première période consiste à vider un territoire d'une population jugée indésirable. Ainsi, l'acteur qui pratique la modification coercitive du peuplement se contente-t-il rarement du «nettoyage». Au contraire, cette phase est le plus souvent couplée à une (ou plusieurs) phase(s) de colonisation ou de repeuplement autoritaire. Le but de ces phases est d'achever et si possible de rendre irrémédiable

la mutation amorcée par le «nettoyage». Vider un territoire est rarement une fin en soi. Les desseins des acteurs sont généralement à la fois géopolitiques (disons liés aux frontières) et/ou économiques. Souvent, il s'agit de permettre l'incorporation de l'espace ainsi transformé en une périphérie pleinement subordonnée ou intégrée au centre – en faire un espace dont la mise en valeur répond parfaitement aux attentes du centre. On peut ainsi concevoir, de manière quelque peu théorique, le «nettoyage» comme un processus de subordination d'une périphérie à un nouveau centre.

L'importance du couple Etat - «nettoyage»

Parmi les définitions de «nettoyage ethnique», on pourra retenir celle de TERRY MARTIN (1998: 311) qui paraphrase ERNEST GELLNER d'une façon pertinente et utile d'un point de vue géographique. T. MARTIN souligne bien que:

«le nettoyage ethnique est typiquement une manifestation extrême d'un projet nationaliste visant à faire coïncider frontières étatiques et frontières ethniques».

Cette définition simple spatialise bien la «congruence» mise en exergue par GELLNER (1999: 11) qui débute ainsi son ouvrage: «Le nationalisme est essentiellement un principe politique qui affirme que l'unité politique et l'unité nationale doivent être congruentes». Elle met en évidence le caractère éminemment géographique et plus précisément géopolitique du «nettoyage». Ce processus peut être qualifié de géopolitique parce qu'il est lié à l'existence d'acteurs entrant en rivalité pour le contrôle ou la domination d'un territoire. Le territoire étant défini comme espace approprié ou revendiqué. Cette compétition, comme dans le cas bosniaque, a pour cause première la création d'Etat. Le projet serbe en Bosnie était bien de construire un Etat serbe – Etat unifié avec la Serbie, sinon Etat serbe indépendant dans le cadre des frontières de la Bosnie-Herzégovine (ce qui est le cas *de facto*). Le «nettoyage» serait donc, en fait, une conséquence du découpage du monde en Etats-nations.

Le «nettoyage» est ainsi un processus qui met d'abord en jeu l'existence d'un Etat-nation. Celui-ci est perçu comme doublement «homogène»: aussi bien d'un point de vue territorial (il doit être d'un seul tenant et sans enclave – cf. le raisonnement des Serbes de Bosnie: il faut vider la poche de Srebrenica qui, dans leur esprit, met en danger leur construction territoriale), qu'homogène par son peuplement (il ne tolère ni minorités, ni groupes allogènes). C'est ce que l'on peut appeler un «Etat total» qui forme un tout dénué d'aspérités et dont la violence constitutive est aussi celle de l'Etat totalitaire.

Définir le «nettoyage» comme un processus de construction d'un «Etat total», pose implicitement la limite

chronologique de validité du concept de «nettoyage». En effet, le «nettoyage» serait une pathologie du nationalisme «territorialisé», donc un phénomène qui trouve ses racines au XIX^e siècle (fondation des premiers Etats-Nations) et pas avant. On peut donc s'opposer à la thèse «maximaliste» de BELL-FIALKOFF (1996) qui envisage le «nettoyage» comme un processus dont on peut trouver des exemples depuis l'Antiquité. Par ailleurs, cette définition plus restreinte en termes chronologiques est très large en termes spatiaux. En effet, elle implique aussi que ce phénomène soit désormais mondial (et certainement pas seulement «balkanique» ou européen). En effet, l'Etat-nation s'est désormais imposé comme une norme du système international contemporain (BADIE 1992), c'est donc aussi le cas de ses effets pervers comme le «nettoyage». Evidemment – et heureusement – le «nettoyage» n'est en rien automatique ou systématique lorsqu'il y a création d'Etat. Le «nettoyage» a seulement tendance à se concrétiser dans des situations politiques paroxystiques ou dans des zones géopolitiquement les plus sensibles.

De ce point de vue, une typologie du «nettoyage» apparaît non seulement possible mais aussi nécessaire; en effet, tous les «nettoyages» ne relèvent pas exactement des mêmes logiques et, dans certains cas, s'écartent du référent bosniaque.

2 Typologie des «nettoyages ethniques»

Une typologie des «nettoyages ethniques» apparaît possible. Celle-ci est essentiellement fondée sur une double trame: le niveau d'intégration du territoire dans le système-monde ainsi que la densité de peuplement du territoire visé.

Centre et périphéries du système-monde

Il paraît nécessaire, alors que l'on réfléchit au «nettoyage», de distinguer entre le centre (que je désignerai ici aussi, à l'échelle mondiale, comme «core») et les périphéries.

C'est dans le «core», et surtout de l'Europe à l'Asie du Sud-est (voir ci-dessous les limites que l'on peut assigner à ces ensembles) que le «nettoyage ethnique» répond le mieux au modèle bosniaque tel qu'il a été décrit plus haut. En effet, dans cette région de fortes densités, où l'Etat est ancien, la formation des Etats-nations ou le déplacement de leurs frontières – ce que j'appelle génériquement le modelage territorial – est la première cause des «nettoyages». On peut parler de «nettoyage» de modelage territorial ou, plus succinctement, bien qu'imparfaitement, de «core cleansing», pour désigner ces phénomènes plus spécifiques au «core» eurasiatique.

Dans les périphéries, plus que l'adéquation à des frontières relativement minorées pour des Etats sans moyens et qui ne contrôlent qu'imparfaitement leurs territoires – notion d'«Etats-échoués» ou de «Quasi-States» (JACKSON 1990) –, dans un cadre général de grande pauvreté, le faible niveau de vie transforme les ressources naturelles du sol et du sous-sol en enjeux très importants. Leur appropriation a, bien plus que le respect de frontières très théoriques, de grandes conséquences en termes de richesse et aboutit souvent à des «nettoyages». On les appellera génériquement «nettoyages» de prédation. Mais les «nettoyages» de périphérie ne peuvent être réduits à ce seul cas. Dans les régions de faibles densités, les fronts pionniers engendrent des formes spécifiques de «nettoyage». Paradoxe, ces «nettoyages» de front pionnier (passés ou encore actifs) transcendent les césures du système-monde actuel et se retrouvent aussi bien aux Etats-unis que dans les périphéries internes de l'Indonésie (cf. carte 1).

2.1 Les «nettoyages» de modelage territorial

Ce type de «nettoyage», qui paraît plus spécialement lié au centre, caractérise un espace de fortes densités, donc occupé, fini, mais aussi accaparé par les Etats, juridiquement délimité. Il concerne surtout les régions où les appareils d'Etat contrôlent réellement le territoire. Dans ce type de «nettoyage», la position de la frontière (ligne séparant deux souverainetés) est dotée d'une signification paroxystique – c'est elle qui a le plus d'importance et c'est à elle que les autres éléments de la réalité doivent se soumettre. En effet, dans le «nettoyage» de modelage territorial se manifeste l'impérieuse volonté des acteurs de faire coïncider leurs frontières politiques (celles des Etats) avec les frontières ethniques, ou frontières socioculturelles (ROSIÈRE 2003) – ce qui nous ramène à la proposition de T. MARTIN, citée plus haut. Dans ce premier type, on peut cependant distinguer deux sous-catégories liées soit à la statogenèse, soit aux translations territoriales.

Le «nettoyage» de statogenèse est lié à la formation de l'Etat. La naissance de l'Etat implique – au moins dans l'esprit de ceux qui l'ont en charge – la création d'un centre ethniquement homogène, alors que celui-ci fait défaut. La création du Pakistan et d'Israël en 1947-48, la fondation de la république turque de Chypre Nord (sur la base du territoire occupé par l'armée turque en 1974) ou la guerre en Bosnie entre 1992 et 1995, illustrent ces «nettoyages» de statogenèse. Ils sont cependant relativement rares et posent le problème de la délimitation temporelle du phénomène. A partir de quand passe-t-on d'une statogenèse à la translation territoriale d'un Etat existant ?

Le «nettoyage» de translation est sans doute le plus courant. C'est celui qui amène un Etat à expulser une

population à l'occasion de l'acquisition d'un territoire. Les déplacements de frontière de l'Allemagne, de la Pologne et de l'Union soviétique, en 1945 paraissent emblématiques de ce type de «nettoyage». Cet épisode a été l'occasion de l'un des plus grands déplacements de population de l'histoire, puisqu'il a concerné plus de 15 millions de personnes au total (THER & SILJAK 2001, au titre justement explicite: *Redrawing Nations*), concurremment avec les migrations liées à la partition du Royaume des Indes en 1947.

Le concept d'ingénierie ethnique

Plus que tout autre, le «nettoyage» de modelage territorial implique la maîtrise de ce que l'on a pu appeler l'ingénierie ethnique. On peut le définir comme l'ensemble des moyens techniques, législatifs et militaires concourant à la mise en œuvre du «nettoyage ethnique», ou plus globalement comme une capacité à mener des opérations de «nettoyage». Cette capacité inclut la possibilité d'expulser, de transporter, sinon d'exterminer une ethnie et, au-delà, de maintenir les résultats obtenus.

Ce concept comporte une double dimension technologique et administrative. D'un point de vue technologique, l'ingénierie est la capacité à répondre à des problèmes techniques variés en vue d'atteindre le résultat proposé. Ainsi, la mise au point des chemins de fer au XIXe siècle peut être considérée comme un élément technique fondamental dans le développement de l'ingénierie ethnique. Il est tout de même frappant de constater que les plus grandes opérations de «nettoyage ethnique» de l'histoire, à commencer par la Shoah – qui n'est pas, strictement, qu'un «nettoyage ethnique» – pour lequel le wagon est presque devenu emblématique, ont impliqué la mise en œuvre d'importants moyens ferroviaires. Tel fut le cas pour les peuples expulsés dans l'Europe centrale en 1945-48, les peuples déportés en Union soviétique des années 1930 et 1940, ou des échanges de population lors de la partition du Royaume des Indes en 1947.

L'aspect administratif de l'ingénierie est important. ALY GÖTZ (1999) utilise le terme d'ethnocrates pour désigner tous les fonctionnaires du «Reich» affiliés aux organismes de «redistribution territoriale» des ethnies (colonisation allemande d'une part, expulsion des ethnies indésirables d'autre part). Ainsi la légalité du processus est souvent assurée. Dans ces conditions, l'Etat génère un stress ethnique favorisant le départ du groupe visé. Le stress ethnique est souvent appliqué par des structures d'Etat (justice, police). Hors de la légalité, le «stress ethnique» se poursuit avec des unités paramilitaires. Au-delà de l'expulsion, la pérennisation du «nettoyage» est aussi l'affaire de l'administration par la multiplication intentionnelle des «obstacles au retour». Outre l'insécurité (p.ex. menaces sur

la vie même, zones minées), le retour peut être rendu impossible par des mesures législatives ou en agissant sur le logement des personnes expulsées, en n'offrant pas le droit à l'éducation ou à l'emploi.

Ces différents éléments apparaissent comme autant de préalables et d'étapes de cette capacité globale qu'est l'ingénierie ethnique et qui est doublement corrélée à l'existence de l'Etat et à la tentation du «nettoyage».

L'espace du «core cleansing»

C'est l'espace le plus anciennement délimité, approprié. Il correspond grosso-modo à l'Eurasie (ou l'ancien monde). Si NAIMARK limite son étude à l'Europe (à l'exception du génocide arménien) c'est qu'elle est à juste titre l'épicentre de ces phénomènes. Le peuplement de l'Europe centrale et balkanique a été complètement modifié depuis la fin du XIXe siècle. Rares sont les régions du monde dont le peuplement est autant lié aux aléas politiques. Les Etats de l'Europe centrale sont devenus ethniquement très homogènes. Alors qu'un tiers de la population de la Pologne d'avant-guerre était composé de membres des minorités, depuis 1948, 95% des Polonais sont ethniquement polonais. L'homogénéisation est peut-être encore plus marquée en République tchèque. Elle a de toute façon progressé dans tous les Etats compris entre la Finlande et la Grèce, de la Russie à l'Allemagne. La carte ethnico-nationale a été complètement modifiée du fait des guerres, des déportations nazies (disparition presque totale de la forte population juive de l'Europe centrale) et soviétiques (échange Ukrainiens-Polonais, expulsions d'Allemands, peuples punis, etc.).

Cependant, et contrairement à ce que laisserait supposer NAIMARK, il ne semble pas qu'il y ait de rupture si fondamentale entre l'Europe et l'Asie qui paraissent bien relever toutes deux de processus de «nettoyage», de modelage territorial. Cette région qui va du Proche au Moyen-Orient, en passant par l'Asie du sud et en allant jusqu'à une partie de l'Extrême-Orient, inclut donc, globalement, tout le «*Rimland*» aux fortes densités et aux Etats anciens.

2.2 Les «nettoyages» dans les périphéries

Dans les périphéries marginales en termes de puissance et de moindre développement, territoires que l'on a pu appeler métaphoriquement le tiers-monde, la faiblesse du niveau de vie et des appareils d'Etat rend la notion de «nettoyage», de modelage territorial sinon inopérante, du moins peu pertinente. Le déplacement de population en fonction de translations territoriales n'a pas de sens, alors même que l'Etat est une réalité moins prégnante. Au contraire, la pauvreté engendre des formes spécifiques de «nettoyage». Dans une logique implacable en termes d'accaparement des ressources, on passe de «nettoyage territoriaux» (dans

lesquels les territoires politiques sont survalorisés) à des «nettoyages spatiaux» (où seuls compte la qualité de l'espace en fonction des ressources, donc des richesses qu'il recèle).

Cependant, comme je le disais plus haut, ces «nettoyages» de périphérie doivent être subdivisés. On doit distinguer, dans les régions de très faibles densités (fussent-elles désormais incorporées au centre, dans son acceptation la plus courante (Amérique du Nord), le «nettoyage» de front pionnier et, dans les espaces ethniquement hétérogènes, de pauvreté extrême, donc dans le tiers-monde, des «nettoyages» de prédation.

2.3 Les «nettoyages» de front pionnier

Le front pionnier en tant que processus d'intégration économique d'une périphérie délaissée (jusque-là) à un centre plus ou moins proche, est aussi une forme de rouleau compresseur détruisant les populations indigènes. De ce point de vue, il importe d'avoir un œil critique sur l'approche bucolique du front pionnier par les géographes classiques qui insistent surtout sur la transformation du paysage et le développement de nouvelles cultures, omettant trop souvent la dimension humaine. Peu de concepts géographiques paraissent aussi aseptisés. Les fronts pionniers (expression dont l'étymologie guerrière semble oubliée) peuvent être assimilés à des ceintures de dévastation (*devastation belts*) humaine et écologique.

La représentation des «terres vierges» paraît aussi tout à fait injustifiée. Elle semble seulement légitimer un processus d'occupation passant sous silence les massacres concomitants. En effet, si le front pionnier transforme des territoires peu peuplés, il ne concerne pas des espaces vides. Les seuls espaces vides de la planète se trouvent en Antarctique. La notion de territoire vide dérive de représentations européocentriques légitimant la colonisation ou considérant qu'un territoire qui n'est pas mis en valeur suivant la norme européenne peut être considéré comme vide. C'est notamment ce qui s'est passé en Amérique du Nord où les colons européens considéraient «qu'une terre non travaillée est libre et que peut en prendre possession quiconque décide de l'exploiter» (GARRAIT-BOURRIER & VÉNUAT 2002: 45). C'est aussi ce qu'écrivait JOHN WINTROP (cité par GARRAIT-BOURRIER & VÉNUAT 2002: 45): «Les indigènes de la Nouvelle-Angleterre ne clôturent aucune terre. Ils n'y construisent aucune habitation. Ils n'y élèvent pas de bétail qui puisse améliorer le sol. En conséquence, ils n'ont aucun droit naturel sur ces contrées. Si nous leur laissons ce qui est suffisant pour leur usage, nous pouvons légalement prendre le reste. Il y en a assez pour eux et pour nous.»

La colonisation et les processus de fronts pionniers engendrent donc, ponctuellement, des processus d'ex-

pulsion et/ou d'extermination qui relèvent bien de «nettoyages ethniques». Tel est le cas de l'exemplaire «holocauste américain» au cours duquel la population amérindienne – estimée avant la colonisation dans une fourchette de «six à huit millions de personnes qui recueille aujourd'hui l'assentiment de la plupart des spécialistes» (NDIAYE 2003: 54) –, a été presque totalement exterminée. Il ne restait plus que 375.000 individus en Amérique du nord vers 1900 (NDIAYE 2003: 55). L'accaparement des terres indiennes par les colons, les massacres et les refoulements vers les réserves, la mise en place d'un Etat spatialement homogène et continu (concept de la *manifest destiny*), tout dans cet événement s'accorde à la définition du «nettoyage ethnique» et du génocide.

Même si ces processus sont achevés, les territoires nord-américains restent marqués par les processus qui s'y sont déroulés. La répartition actuelle des Indiens résulte encore des exterminations ponctuelles et des refoulements progressifs vers les réserves et les régions les plus ingrates, les moins utiles d'un point de vue économique. Ces processus sont encore actifs dans d'autres régions de faibles densités. Autant de territoires marqués par des antagonismes ethniques et un rapport de domination qui profite au groupe dominant et au centre politique auxquels sont rattachées les périphéries (p.ex. Mato Grosso ou Amazonie, Sibérie, Bornéo).

2.4 «Nettoyages» de prédation

On peut appeler «nettoyage» de prédation, des expulsions et massacres de population qui, dans les pays de moindre développement, ont pour finalité l'appropriation par un acteur des ressources du sol et/ou du sous-sol. Cette politique est souvent menée par un appareil d'Etat, souvent réduit à une structure instrumentalisée par un groupe ethnique (caste, tribu, ethnie). Cet acteur s'approprie de manière légale, ou par la seule violence, une filière d'enrichissement. Or, les allégeances les plus fonctionnelles, surtout en Afrique noire, sont souvent de nature ethnique – concept entendu ici comme un ensemble de personnes qui «se situe quelque part entre les groupes de parenté et les collectivités organisées en Etat» (CHRÉTIEN & PRUNIER 1999: 13). La logique de prédation tend donc à ce qu'une ethnie, et ses alliés, contrôle toute la chaîne incluant le contrôle du territoire où se localise la ressource, le transport de la matière première et sa revente.

Les territoires en jeu dans ces «nettoyages» de prédation sont généralement, non pas des périphéries délaissées (plus spécifiques aux fronts pionniers), mais déjà des périphéries annexées ou plus ou moins intégrées à un centre et réduites au rôle de régions pourvoyeuses (de matières premières, sinon de main d'œuvre). Dans un environnement pauvre, la ressource agricole

ou minière prend une importance disproportionnée par rapport à sa valeur intrinsèque sur le marché mondial.

Dans ces situations, le «nettoyage» est lié à la ressource agricole (la terre et la question agraire): comme en Côte d'Ivoire ou au Bhoutan, sinon à la ressource souterraine (minerais, métaux précieux, hydrocarbures) comme en République démocratique du Congo (exemple qui ne sera pas développé ici).

Le «nettoyage» de prédation s'effectue donc avec un moindre souci de continuité territoriale. Il est plus localisé sur la ressource même et exécuté dans une relative économie de moyens.

Contrôle foncier en Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, dès la mi-octobre 1999, donc avant l'éclatement du pays (septembre 2002), des heurts violents prenant une tournure de «nettoyage ethnique» ont eu lieu dans le sud-ouest du pays.

Dans le département de Tabou, les Kroumen autochtones se sont attaqués aux cultivateurs allochtones. La coexistence de divers groupes ethniques dans cette région, comme dans tout le sud de ce pays, s'explique par le fait que la mise en valeur agricole de la Côte d'Ivoire, depuis la colonisation, a été le fait d'autochtones mais aussi de travailleurs venus du nord de la Côte d'Ivoire ou des pays voisins, les Burkinabé étant les plus nombreux. La terre a été longtemps abondante: ainsi nordistes et étrangers se sont établis en nombre dans les régions méridionales vouées à l'agriculture industrielle (plantations). Dans le département de Tabou, épiscentre de ces épisodes, au dernier recensement (1998) la population d'origine étrangère (67.269 personnes) était plus nombreuse que la population ivoirienne (60.316) (chiffres cités par STEPHEN SMITH 1999).

Le problème «ethnique» n'est apparu que du fait de la conjonction de plusieurs facteurs: économiques (intégration accrue dans un système agricole mondialisé, baisse importante du cours des matières premières) et démographique (augmentation de la pression démographique et donc de la demande en terres disponibles): on a pu parler de saturation foncière. Les grandes exploitations ont progressé, nécessitant des superficies importantes. Les planteurs immigrés, souvent établis en structures microfondiaires, en périphérie des finages villageois, ont été expulsés. La soif de terres a fait disparaître les anciens équilibres. «A présent, la terre vaut de l'or et du sang» (STEPHEN SMITH 1999). A l'automne 1999, l'explosion de la violence est dévastatrice. Beaucoup de personnes expulsées se réfugient dans les centres urbains, abandonnant terres et biens. Au total, 20.000 personnes auraient été

chassées (dont environ 5.000 personnes tuées). Ainsi, avec le «nettoyage», environ un tiers des étrangers du département de Tabou ont disparu de la statistique en un mois.

Les événements de la région de Tabou ne sont pas restés exceptionnels, ils ont préfiguré l'éclatement du pays, ils illustrent à la fois le caractère paroxystique de la compétition foncière en Afrique noire (dont on retrouve des exemples au Rwanda, Burundi ou au Kenya) et l'ethnisation des rapports politiques et sociaux, dont le «nettoyage» est une conséquence possible.

«Nettoyage» foncier au Bhoutan

Le royaume himalayen du Bhoutan (47.000 km²: taille comparable à la Suisse) offre un cas intéressant de «nettoyage» mêlant des éléments de contrôle territorial propre au «core» et des facteurs qui rappellent la soif de terre qu'expriment les «nettoyages» de prédation. Le Bhoutan compterait environ 2,2 millions d'habitants en 2003. BEN SAUL (2000) donne des chiffres beaucoup plus modestes pour 1990: 1,46 million d'habitants. Les Bhoutanais sont scindés en deux groupes principaux: les Ngalongs, culturellement proche des Tibétains – tant par la langue que par la religion (bouddhiste lamaïque) et les Lhotsampa («gens du sud» en langue drukpa). Ces derniers descendent des populations hindouistes, originaires du Népal, installées dans les basses vallées du sud du royaume depuis le XIXe siècle. Les Lhotsampa étaient 100.000 au début des années 1990, sur une population d'alors 1,5 million d'habitants. Leur croissance démographique rapide a inquiété les autorités bhoutanaises. Craignant que les Népalais (selon la rhétorique gouvernementale) ne deviennent majoritaires, le pouvoir a lancé, depuis le milieu des années 1980, un «nettoyage ethnique» dont les expulsions de Lhotsampa forment le mode principal. Cette politique s'explique en partie par un «syndrome sikkimais», quoique ce précédent n'explique pas tout. En effet, le Sikkim (ex-royaume indépendant, devenu le 26e Etat de l'Union indienne en 1975) est doté d'une population originelle culturellement proche des Drukpas. Or, à partir des années 1960, une forte immigration de main-d'œuvre népalaise, s'ajoutant à une présence indienne importante, a radicalement modifié cette situation. Les citoyens d'origine indo-népalaise forment désormais 75% de la population du pays et contrôlent l'Etat et l'économie. On peut donc parler du «syndrome sikkimais» pour désigner la peur, chez les Drukpas bhoutanais, de devenir minoritaires dans leur propre pays. Cette situation démographique – qui rappelle le cas du Tibet voisin où les Tibétains sont en passe d'être submergés par les colons Chinois –, n'explique pas tout. Les marges méridionales du Bhoutan où vivent les Lhotsampa formèrent longtemps une périphérie fermée,

confins de forêts denses, protection naturelle d'un royaume relativement coupé du monde (le Bhoutan avait plus de liens avec le Tibet, grâce aux cols qui l'y relient à travers l'Himalaya, qu'avec les plaines gan-gétiques). La marge méridionale, délaissée aux Lhotsampa, n'a pris de l'importance qu'avec le rapprochement avec l'Inde. Terre fertile, devenue principale région agricole d'un Etat dont la population a beaucoup augmenté – l'enjeu agricole n'a fait ici que croître. Il n'est pas le seul. La croissance des flux économiques et des échanges fait aussi des villes frontières du sud (comme Phuentsholing) de vrais pôles de croissance – donc des enjeux. Le tableau est parachevé si l'on rappelle aussi que le pouvoir économique tendait à se concentrer entre les mains des Lhotsampa, ce qui constitue un faisceau de causes expliquant cette campagne de «nettoyage».

Une campagne culturelle de «bhoutanisation» a été lancée en 1985, imposant

«à tous les Bhoutanais le driglam namcha – un code de conduite dérivé des coutumes de la population bouddhiste, propre à incarner le slogan officiel «Une nation, un peuple»: port obligatoire du costume du Nord (...) et usage également obligatoire de la langue drupka dans les lieux publics» (CLERC 1993).

Cette politique de la culture unique a abouti à ce que la langue népalaise soit proscrite et la religion hindouiste interdite. Intimidations, amendes, arrestations, torture s'abattent sur les récalcitrants. Les Lhotsampa perdent fréquemment leur citoyenneté et les expulsions se multiplient: près de 100.000 personnes environ depuis 1990 (SAUL 2000). Dans le cas bhoutanais, la violence s'inscrit dans une logique de «stress ethnique» tout a fait typique. La pression exercée par l'administration, la police et l'armée forment un ensemble cohérent de mesures visant au départ des indésirables. L'impossibilité du retour est aussi recherchée:

«avant leur départ du Bhoutan, les familles sont obligées, sous la menace, de signer un formulaire de «migration volontaire» – d'après ce document, elles auraient abandonné elles-mêmes leur nationalité bhoutanaise. Les documents d'identité sont confisqués (...)».

Les expulsés, essentiellement réfugiés dans des camps situés dans le Sud-Est du Népal, sont devenus des apatrides (SAUL 2000).

Les «nettoyages» de contrôle social

A défaut de pouvoir la développer, il paraît nécessaire de se poser la question de l'existence de «nettoyage» de contrôle social, c'est-à-dire de processus de sélection, d'expulsion, voire d'extermination visant une ethnie désignée. Ces phénomènes sont azonaux en ce sens qu'ils peuvent se produire aussi bien dans le «core» (Shoah, génocide arménien) que dans les périphéries (Tutsis au Rwanda en 1995). Ils ont bien une dimension ethnique, néanmoins le rôle de l'espace et

des territoires est beaucoup plus marginal (significatif dans le cas du Bhoutan, absent dans d'autres: Rwanda). Ces processus sont liés au contrôle du groupe social, des citoyens, plus qu'au contrôle du territoire. Ce sont des phénomènes intermédiaires, entre «nettoyage ethnique» et génocide (LEMKIN 1944) ou démocide (RUMMEL 1994) ou politicide (HARFF & GURR 1988). Le cas est particulièrement clair avec les peuples punis d'Union soviétique, déportés en 1944-45, qui sont tout à la fois visés en tant que «nations ennemies» et groupes d'opposants idéologiques.

Perméabilité des critères et de la typologie

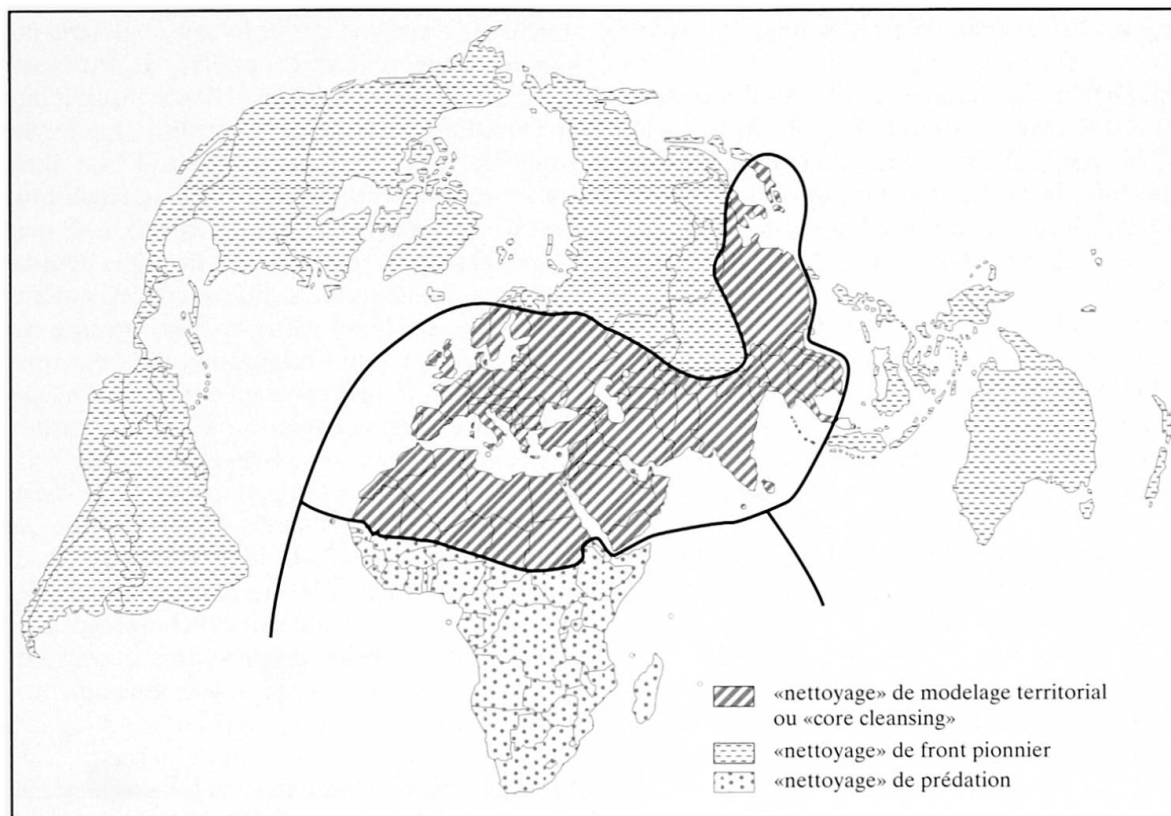
La typologie spatiale des «nettoyages» ici proposée a ses limites. Tout nettoyage dispose en effet d'une dimension de «prédation». Dans un «nettoyage», les acteurs accaparent toujours quelque chose: un territoire, sinon les biens des victimes. La dimension de contrôle social est aussi valable dans tous les cas. La création d'un Etat ou la translation de ses frontières ne sont-ils pas l'affirmation d'un contrôle sur un territoire et donc une population donnée? Ainsi, la terminologie utilisée ici ne met en exergue que le facteur fondamental – ou original – qui distingue un type par rapport aux autres; et évite de mettre en exergue les points communs de ces processus (ce qui reviendrait à dire qu'aucune typologie n'est possible puisque toutes les situations seraient identiques).

3 Conclusion

D'un point de vue épistémologique, il est manifeste que le «nettoyage» est un processus spatial, et que, en tant que tel, les géographes doivent se l'approprier comme objet d'études et de réflexion. Les «nettoyages» forment la dimension géographique de phénomènes que les politistes ont classé en génocide, démocide, politicide. Il y aurait ainsi des «nettoyages» ethniques, mais aussi idéologiques, sociaux, voire économiques.

Géographiquement, on peut présenter le «nettoyage» comme un phénomène obéissant à certaines règles variables dans l'espace à grande comme à petite échelle. A grande échelle, la continuité territoriale, et la destruction des enclaves ethniques doivent être mises en exergue. A petite échelle (mondiale), la typologie proposée plus haut peut se résumer en une planisphère représentant les trois mondes du «nettoyage» depuis le XIX^e siècle; tel est le sens de l'esquisse cartographique proposée ici (carte 1).

Enfin, en termes de prospective, et sans verser dans un pessimisme outrancier, il est manifeste que, compte tenu, d'une part, de la multiplication du nombre des Etats (reconnus ou non par la communauté internationale), et d'autre part, de l'accroissement de la pau-



Carte 1: Les trois mondes du «nettoyage ethnique»

Die drei Welten der «ethnischen Säuberung»

The three worlds of «ethnic cleansing»

Cartographie: S. ROSIÈRE, J.-F. SÉGARD 2003; projection J. BERTIN

vreté d'une fraction importante de la population, on peut considérer que le potentiel d'apparition de «nettoyages» est, malheureusement, en augmentation. Une autre raison de s'intéresser à ce phénomène.

Bibliographie

ALY, G. (1999): *Final Solution. Nazi Population Policy and the Murder of the European Jews.* – London: Arnold (1ère éd. 1995: *Endlösung: Völkerverschiebung und der Mord an den europäischen Juden.* – Frankfurt: Fischer Verlag).

BADIE, B. (1992): *L'Etat importé. L'occidentalisation du monde.* – Paris: Fayard.

BELL-FIALKOFF, A. (1996): *Ethnic Cleansing.* – New York: St Martin's Press & London: Mac Millan.

CHRÉTIEN, J.-P. & G. PRUNIER (dir.) (1999): *Les ethnies ont une histoire.* – Paris: Kathala.

CHRISTITCH, K. (1989): *Kosovo: le nœud de la crise yougoslave.* – In: *Revue Balkan*, Bordeaux, avril-mai: 41-54.

CLERC, J.-P. (1993): *Bhoutan: un «nettoyage ethnique» silencieux.* – In: *Le Monde*, 25 mai 1993.

COQUIO, C. (dir.) (1999): *Parler des camps, penser les génocides.* – Paris: Albin Michel.

FEIN, H. (2001): *Ethnic Cleansing and Genocide: Definitional Evasion, Fog, Morass or Opportunity?* – In: *Genocides Studies*, Minneapolis, Association of Genocide Scholars Conference.

GARRAIT-BOURRIER, A. & M. VENUAT (2002): *Les Indiens aux Etats-Unis. Renaissance d'une culture.* – Paris: Ellipses.

GELLNER, E. (1999): *Nations et nationalismes.* – Paris: Payot, Bibliothèque Historique (1ère éd. 1983: *Nations and Nationalism.* – Ithaca & London: Cornell University Press).

HARFF, B. & T.R. GURR (1988): *Toward empirical Theory of Genocides and Politicides: Identification and Measurement of cases since 1945.* – In: *International Studies Quarterly* 32: 359-371.

JACKSON, R.H. (1990): *Quasi-states, Sovereignty, International Relations and the Third-World.* – Cambridge, New York: Cambridge University Press.

KRIEG-PLANQUE, A. (2003): *Purification ethnique. Une formule et son histoire.* – Paris: CNRS éditions.

LEMKIN, R. (1944): *Axis Rules in Occupied Europe.*

– Washington DC: Carnegie Endowment for World Peace.

MARTIN, T. (1998): The Origins of Soviet ethnic cleansing. – In: *The Journal of Modern History* 70: 817-824.

NAIMARK, N. (2001): *Fires of Hatred, Ethnic Cleansing in Twentieth-Century Europe*. – Cambridge, Massachusetts, London (UK): Harvard University Press.

NDIAYE, P. (2003): L'extermination des Indiens d'Amérique du Nord. – In: FERRO, M. (dir.): *Livre noir du colonialisme. XVI-XXIe siècle: de l'extermination à la repentance*. – Paris: R. Laffont: 53-68.

ROHDE, D. (1998): *Le grand massacre, Srebrenica juillet 1995*. – Paris: Plon.

ROSIÈRE, S. (2003): *Géographie politique et géopolitique. Une grammaire de l'espace politique*. – Paris: Ellipses.

ROUX, M. (1992): A propos de la purification ethnique en Bosnie-Herzégovine. – In: *Revue Hérodote* 67, Paris: 49-60.

RUMMEL, R. (1994): *Death by Government*. – New Brunswick, New Jersey: Transaction Publishers.

SANGUIN, A.-L. (1998): Retour à Srebrenica, notes de terrain à propos d'un nettoyage ethnique devenu génocide culturel. – = *Géographie et Cultures* 27, Paris.

SAUL, B. (2000): Cultural Nationalism, Self-Determination and Human Rights in Bhutan. – In: *International Journal of Refugee Law* 12, Oxford: Oxford University Press: 321-353.

SMITH, S. (1999): Chasse aux Burkinabè en Côte-d'Ivoire. – In: *Libération*, 25.11.1999, Paris.

THER, P. & A. SILJAK (ed.) (2001): *Redrawing Nations. Ethnic cleansing in East-Central Europe, 1944-1948*. – Lanham, Maryland: Rowman & Littlefield Publishers Inc.

VENTURA, C. (2001): Le corridor de Brcko (Bosnie). Un litige territorial. – In: *Géographie et Cultures* 38: 85-102.

Résumé: Le «nettoyage ethnique» – approche géographique

Cet article a pour but de définir le concept de «nettoyage ethnique» (NE) et d'en offrir une typologie. Le terme de NE est employé de manière courante mais souvent vague (on a pu le considérer comme un euphémisme pour parler de génocide). On insistera ici sur la dimension spatiale de ce concept et le distinguer clairement du génocide. En effet, si le génocide a pour finalité un groupe ethnique ou national, le NE a pour finalité un territoire. C'est donc un concept éminemment géographique.

La typologie spatiale du NE peut se déduire de deux facteurs principaux: le niveau d'intégration du territoire visé dans le «système-monde» et la densité de sa population. Dans le «core» (j'utilise ce terme pour parler du «centre» à l'échelle planétaire), le NE est lié soit à la construction d'Etat («nettoyage» de sta-

togénèse) – comme ce fut le cas en Bosnie-Herzégovine lors du conflit au cours duquel cette expression s'est cristallisée (1992-95) –, soit à des déplacements de frontières («nettoyage» de translation territoriale). Dans les deux cas, les appareils d'Etat tentent de constituer des territoires peuplés de façon homogène (par des moyens qui restent violents). A cheval sur le «core» et les périphéries, le «nettoyage» de front pionnier est une catégorie spécifique concernant aussi bien l'Amérique du Nord (zone intégrée au «core» et processus achevé), que l'Indonésie ou l'Amazonie (zone périphérique et processus en cours). Dans les régions les plus pauvres, la création d'Etat ou les translations territoriales ont moins d'importance que l'accaparement des ressources. On peut parler là de «nettoyage» de prédation dans lesquels les ethnies se disputent des richesses vitales pour leur survie (p.ex. terres arables, minerais). Enfin, le «nettoyage» de contrôle social (Shoah, génocide rwandais) vise clairement une ethnie mais apparaît comme un processus transitionnel vers les concepts plus sociologiques de génocide ou de politicide.

Abstract: «Ethnic Cleansing» – a geographical approach

The aim of this paper is to define the concept of «Ethnic Cleansing» (EC) and to offer a typology of this phenomenon. The concept is currently in general use, but the definition thereof vague (one could consider it a euphemism for genocide). This paper shows that EC must be understood to have a spatial dimension quite unlike genocide. In fact, whereas genocide relates to an ethnical or national group, EC relates to territory. It is thus to a high degree a geographical concept.

The spatial typology of EC may be deduced from two main factors: the level of integration of the territory in the «world-system» and density of its population. At a global level, EC is generally linked to state-building processes (statogenesis «ethnic cleansing») – as was the case in Bosnia-Herzegovina where this expression came to the fore (1992-95) – or to border relocations (territorial translation «ethnic cleansing»). In both cases, national organs attempted by violent means to establish territories with a homogenous population. Frontier «ethnic cleansing» is a transitional category peculiar to North America (in essence an integrated zone where the process of EC has been completed) as well as to the Amazon areas or Indonesia (ongoing process in the periphery). In the poorest areas, state-building processes or territorial transfers are of less importance than resource control. Here, where ethnic groups fight one another to gain control of resources vital to their survival (e.g. tillable land, iron-ore reserves) one can talk of predation «ethnic cleansing». Finally, social control EC (Shoah, genocide in Rwanda) can be conceived as a transitional cate-

gory which includes sociological concepts of genocide and politicide.

Zusammenfassung: Die «ethnische Säuberung» – eine geographische Annäherung

Ziel dieses Beitrages ist es, das Konzept der «ethnischen Säuberung» (ES) zu definieren und eine Typologie dieses Phänomens aufzuzeigen. Der Ausdruck der ES wird zwar immer häufiger gebraucht, doch ist seine Bedeutung nicht klar (einige betrachten ihn als Euphemismus für Genozid). Dieser Beitrag zeigt, dass ES als ein geographischer Ausdruck und ein geographisches Phänomen verstanden werden muss, was leicht von Genozid differenziert werden kann. Während Genozid eine ethnische oder nationale Gruppe betrifft, betrifft ES in der Tat den Raum.

Die räumliche Typologie der ES kann aus zwei Hauptfaktoren gefolgert werden: Integration des betroffenen Territoriums in das «Welt-System» und Dichte seiner Bevölkerung. Im Kern (dem «Zentrum» auf einer Welt-Skala) ist die ES im Allgemeinen verknüpft mit einem Staatsbildungsprozess (*statogenesis ethnic cleansing*), wie in Bosnien-Herzegowina, wo dieser Begriff der ES bekannt wurde (1992-95), oder mit einer Veränderung der Grenzen (*territorial translation EC*). Diese zwei Unterkategorien implizieren eine radikale Transformation der Besiedlung in den betroffenen Territorien mittels massiver Gewaltanwendung. Als eine Transitionskategorie betrifft die *frontier ethnic cleansing* Nordamerika im Kern, Amazonien oder Indonesien an der Peripherie. An den ärmsten Peripherien sind ein Staatsbildungsprozess oder territoriale Umsetzungen (d.h. zwei Typen der territorialen Kontrolle) weniger wichtig als die Kontrolle der Ressourcen. Man kann von *predation ethnic cleansing* sprechen, um das Phänomen zu beschreiben, bei dem sich ethnische Gruppen bekämpfen, um Ressourcen zu kontrollieren, die für ihr Überleben unerlässlich sind (z.B. Ackerland, Erzvorkommen). Schliesslich kann eine *social control EC* als eine Übergangskategorie hin zu soziologischen Konzepten von Genozid und Politizid (Tötung einer Gruppe Menschen aufgrund ihrer politischen oder ideologischen Einstellung) erscheinen (Shoah, Völkermord in Ruanda).

Orientations didactiques

- Quel est le but du «nettoyage ethnique»?
- Quels sont les procédés de cette politique?
- Quels sont les types de «nettoyage» que l'on peut distinguer à la surface du globe?
- Le «modelage territorial» implique-t-il nécessairement la violence?
- Pourquoi les fronts pionniers sont-ils le plus souvent présentés seulement du point de vue du paysage?
- Cet article suggère que la création d'Etats est le facteur fondamental du «nettoyage». Quels éléments, dans le texte, confirment-ils ou infirment-ils cette hypothèse?
- Quelles sont les causes du «nettoyage» de prédation? Celui-ci est-il vraiment strictement lié au tiers-monde?
- Au-delà du «nettoyage», pourquoi la géographie s'est-elle souvent détournée des phénomènes de violence?
- Quelles perspectives peut-on envisager à partir des analyses faites sur les orientations futures?

Dr. **Stéphane Rosière**, Maître de Conférences au Département de Géographie de l'Université Nancy 2, Campus Lettres & Sciences Humaines, 3, Place Godefroy de Bouillon, B.P. 3397, 54015 Nancy cedex, France.
e-mail: stephane.rosiere@noos.fr

Manuskripteingang/received/manuscrit entré le
26.3.2004

Annahme zum Druck/accepted for publication/accepté pour l'impression: 20.8.2004